

ℳ N° 47- JUIN - JUILLET 2013 ℳ

LE HÉRISSON CRAVENTAIS



LE JOURNAL DE L' A.P.A.C

-- Fondé en 1997 --

Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire : Art.1er - Sont interdits sur tout le territoire et en tout temps (... la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...):
Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)

))) - Édito - (((

Une bonne nouvelle et quelques inquiétudes. Commençons par la première.

* La place de l'église a belle allure. Formes, volumes, matériaux, teintes composent un espace subtilement harmonisé. Déjà, quelques pommiers et végétaux commencent à adoucir la dominante minérale actuelle sans brouiller les lignes de la façade de l'église. C'est un bel exemple d'art populaire. Merci à l'équipe composite (conseillers et particuliers) qui a travaillé sur ce projet et merci au maire, Mr Philippe Morcet, qui s'est sérieusement intéressé, au cours du dernier demi siècle, au patrimoine historique du village.

... Et le soldat ? Eh bien. Il est bleu horizon et, dos au mur, veille toujours pacifiquement sur le village ! Les "anciens" ont évidemment avalé leur salive, habitués qu'ils étaient à leur vieux soldat méditatif, couleur bronze, en plein centre de la place au milieu des tilleuls ! Mais les jeunes, eux, les écoliers ? "*Trop bien*" ont-ils dit ! ce qui résume tout. Pour la première fois, ils se sont intéressés à ce symbole devant lequel ils étaient maintes fois passés sans le voir. Vive donc le passage au bleu. Ils apprendront bientôt que la paix est le seul combat qui vaille et que, pour le mener, il faut connaître l'histoire des guerres, celle en particulier qui a donné le signal, voici cent ans, du déchaînement de la barbarie ! Tel est le message du soldat bleu.

Venons en aux inquiétudes. Elles concernent le devenir du site de l'ex-PGEP, qui se trouve sur la Zone d'Activité, au bout de la rue M.Douville. En vertu du Plan d'Occupation des Sols (POS) actuellement en vigueur, cette Zone n'est pas destinée à être construite en maisons d'habitations et logements. Mais il est évidemment possible de faire une Modification qui rende ce terrain constructible survalorisé. La réunion organisée par la municipalité le 29 juin dernier permet de dire que cette question n'est pas à l'ordre du jour. Mais des incertitudes subsistent, ne serait-ce qu'en fonction des prochaines élections municipales en mars 2014.

L'éventualité de rendre constructible le terrain de l'ex PGEP ne peut donc être totalement écartée. Si il en était ainsi, l'exemple ferait "tache d'huile". Au nom de quoi, en effet, refuserait on aux deux autres propriétaires (ou leurs repreneurs) un avantage financier aussi substantiel ?

... / ...





Autrement dit, on assisterait à la formation progressive d'un lotissement important (plus d'une dizaine de maisons) et donc, à une augmentation considérable de la circulation automobile (2 à 3 voitures par ménage). Tôt ou tard il faudrait construire, aux frais de la commune, une nouvelle route entre la Zone d'Activité et la route de Villegats. Le pire n'est, heureusement, jamais sûr. Mais il nous faut rester vigilants et suivre cette question de près.

Suzanne Quiers-Valette

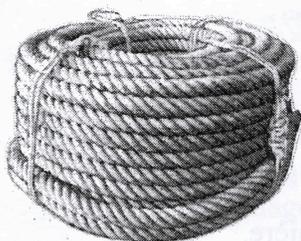


Vous avez dit CHANVRE ! Bizarre, bizarre... !

Le CHANVRE ...Culture ancienne sur le plateau de Cravent ...

(*CANNABIS SATIVA*)

(mais aussi, le lin, la cameline, la cardère)



Grelin d'amarrage de chaland de Seine. Pour les gros navires on utilise l'aussière.

Connaissez-vous l'origine du nom de "Rolleboise", ce village à 18 km de Cravent ? Eh bien, du haut de la pente où l'on domine la Seine, c'est là que l'on faisait "rouler" les troncs d'arbres qui devaient être transportés vers Paris sur des péniches. Pour cette batellerie il fallait des tonnes de cordages et de voiles qui étaient fabriquées dans la vallée de Seine avec du CHANVRE .

Du CHANVRE, OUI ! Mais un cousin de celui qui nous cause des soucis chez les jeunes aujourd'hui (*cannabis indica*). Ce cousin (*Cannabis Sativa*) peut atteindre 3 mètres de haut : ce qui n'est pas discret ! Le Cannabis est une plante dioïque (sexes séparés) d'où son nom CANNA - BIS.

En Amérique un nom de baptême entraine son déclin ...

Au 19e siècle deux "CHANVRES" coabitaient. Voici ce qui est arrivé en Amérique : les États-Unis ont eu un double rôle dans l'arrêt de l'utilisation du CHANVRE dans la marine à voile.

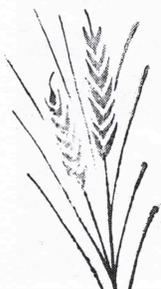
Pour le discréditer et promouvoir les nouvelles matières synthétiques, ils ont associé son nom à la drogue en l'appelant "**Pancho Vila**", nom qui allait si bien aux groupes musicaux. Et puis en 40 ans le mariage de la vapeur et de l'acier vont condamner la marine à voile et ses cordages. Le jute bon marché, venu de l'Inde, fut aussi un sérieux concurrent.

De même que le LIN la cameline (cousine du colza), la cardère, le CHANVRE était une des cultures du plateau Mantois depuis des temps très anciens. On en cultive encore près de 10.000 Ha en France par an. On peut dire aussi que le chanvre a été aux 17e et 18e siècle un matériau stratégique au même titre que le charbon et le pétrole plus tard.

Cette plante est une plante très intéressante du point de vue agronomique, c'est une formidable pompe à nitrates pendant la période estivale. C'est aussi une plante qui ne consomme pas de pesticides. Son intérêt écologique est évident.

Une plante aux utilisations très diverses ...!

Appartenant au domaine agricole le CHANVRE a toujours créé des activités industrielles dans les domaines les plus variés : on le trouve dans la décoration, dans l'industrie papetière, dans l'industrie automobile, l'isolation, l'alimentation des animaux, les cosmétiques, les compounds (plastiques = chanvre = produits moulés). Avec les grains (*chènevis*) on produit aussi bien une



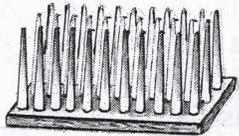


huile pour la consommation humaine (acides gras oméga gras 3 et 6, vitamines), que pour les cosmétiques que pour les produits d'hygiène des chevaux. Cette huile entre également dans la composition des peintures, des vernis, des pastels.

Ce qui fit un temps la suprématie des Anglais ...

La qualité du chanvre en terme de tissage est fondamentale : dans les siècles passés, la marine française fut longtemps moins performante que celles des Hollandais et des Anglais parce que les voiles françaises étaient tissées d'un chanvre moins souple. Au 19^{ème} siècle le chanvre servait essentiellement aux tisserands et aux cordiers (amarrage, tapisserie, agriculture, maçonnerie, etc...) Avant d'être utilisable par les ouvriers le chanvre était soumis à diverses interventions rouissage, broyage, teillage, cardage, filage, ourdissage, commettage.

Le rouissage consistait à faire macérer le chanvre plusieurs jours dans l'eau : cela occasionne de la pollution et des odeurs nauséabondes. On peut penser qu'à Cravent cette opération se faisait dans la Fosse à l'Anglois c'est à dire près du Ru des Cordes et du bois de la Harelle.

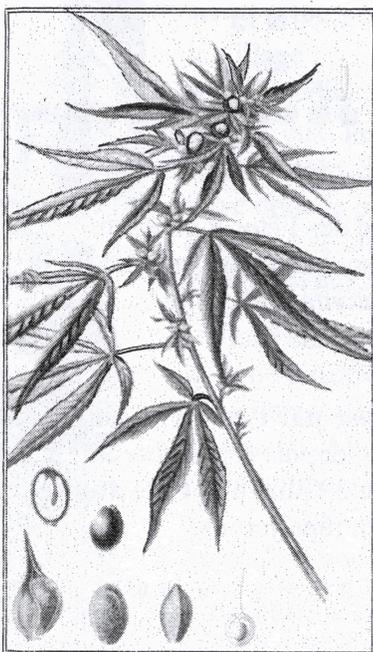


Peigne à chanvre appelé séran. Servait à diviser les fibres : teillage.

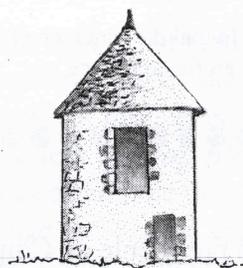
Il nous reste aujourd'hui de nombreux noms propres de lieux issus des activités et du vocabulaire lié au chanvre, tels : *Chennevières, Cannebière (à Marseille), Cherves, Chenevey, Echenevex, Chervettes, Chambas, Lapeche, Pl. des Cordiers, Baie des Canebiers à St-Tropez ... Etc ...*

En conclusion : les hommes n'utiliseront plus cette très ancienne plante pour la transformer dans les mêmes produits qui ont fait sa gloire, mais le fait qu'aujourd'hui elle ait des qualités avérées dans la défense de l'environnement, (puits à carbone, capteur de métaux lourds et "digesteur" d'effluents d'égouts) ouvre de nouvelles perspectives : d'ailleurs **depuis quelques années, nous assistons à une augmentation des surfaces cultivées en France, comme en Europe.**

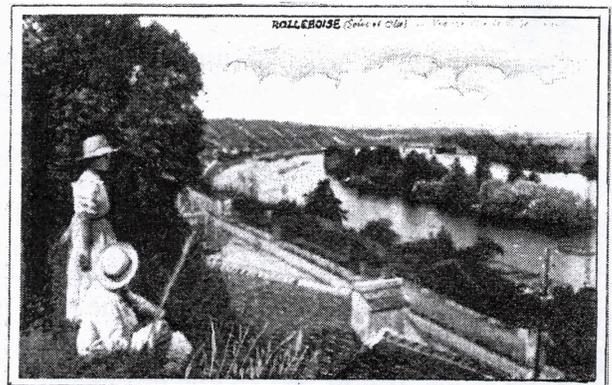
François Rault



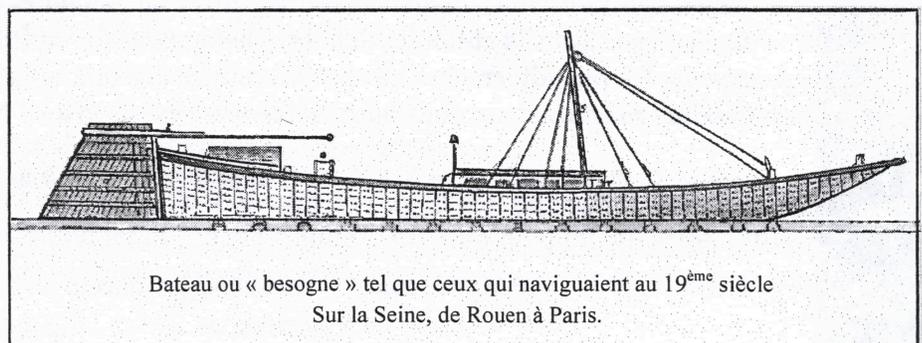
Le chanvre : tige, feuilles, fleurs et graines. Il atteint 1,50 mètres de H en France et 3 mètres en Italie.



Four pour le sechage du chanvre comme il en existe encore dans la Sarthe.



La Seine depuis les hauteurs de Rolleboise



Bateau ou « besogne » tel que ceux qui naviguaient au 19^{ème} siècle Sur la Seine, de Rouen à Paris.

UN DRAME IGNORÉ : la disparition des terres agricoles en Ile-de-France

Grande première!! Pour une fois unis, la FNSEA (la puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et les écologistes (Ile-de-France Environnement) dénoncent d'une seule voix la disparition des terres agricoles franciliennes (dont celles des Yvelines où figure Cravent. Elle est vertigineuse et, au rythme actuel, "la France devra importer massivement des produits agricoles en 2050". Bonjour à la dépendance alimentaire, la pire de toutes ! La responsable, on la connaît : c'est la pression foncière avec son cortège de promoteurs immobiliers insatiables, d'édiles locaux faibles ou intéressés ; d'agriculteurs parfois crédules ou aux abois. Ajoutons le manque de mobilisation, la résignation, le fatalisme de nombre de citoyens qui, soucieux de leur tranquillité, se laissent dépouiller de leur patrimoine qui est aussi celui de leur enfants.

Ce n'est pas le cas des Craventais qui par deux fois (1976-77 et 1997-99), se sont mobilisés massivement pour que Cravent reste un village à priorité agricole (classement par le Schéma Directeur d'Ile-de-France). Tout n'a pas pu être évité, bien sûr, et comme les autres villages, Cravent a vu sa superficie agricole diminuer, le nombre des exploitations baisser, la circulation automobile s'intensifier. Certains habitants qui viennent de s'installer sont déçus de constater que, quoique encore modérée, l'insécurité n'épargne pas le village. Mais c'est probablement un des villages où les dégâts sont moindres que dans l'ensemble de la région.

Depuis 20 ans, 1900 hectares de champs et de prés disparaissent chaque année ; l'élevage bovin a été pratiquement éradiqué et le nombre d'exploitations franciliennes a été divisé par deux en 25 ans (5027 en 2012 contre 9674 en 1988). C'est donc contre une lame de fond puissante que doit lutter notre village. L'expérience prouve que c'est possible et nous invitons tous les Craventais à s'investir, si cela s'avère nécessaire, dans cette lutte légitime d'utilité publique

Suzanne Quiers-Valette

NB - Ces lignes s'inspirent de l'article paru dans le Journal du Dimanche (12 mai 2013)
"L'inquiétante disparition des terres agricoles en Ile de France".



SNIFF !!

Sophie Le Calvez, la dynamique et dévouée présidente du Comité des Fêtes a interrompu sa mission. Bien sûr, personne n'est irremplaçable mais nombreux sont ceux qui veulent lui dire : *"Merci, Sophie, pour le travail de qualité accompli et votre inventivité inlassable"*.

L'ÉCOLE EN FÊTE !

"Raconte-nous ton village". Tel est le titre du concours organisé par l'APAC pour les écoliers de Cravent. Sous la conduite de leurs enseignants, ils "mitraillent" depuis septembre 2012, les aspects les plus divers de Cravent. La remise des prix aura lieu, le 29 juin, à la **Fête annuelle de l'école !** Gageons que nous aurons d'heureuses surprises ! Nous en reparlerons.



Maquette et Illustrations : François Rault

APAC : contacts : f.rault40@gmail.com ou S.Q.V. : 06 86 36 37 59

LE HÉRISSON – N° 47 – Juin-Juillet 2013